

L'ACCÈS À L'ÉNERGIE EN DÉBAT



Le 9 février, le Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (Rwadé) présentait son mémorandum. Cinq candidat-e-s politiques, des représentants de la société civile et une centaine de participant-e-s étaient présent-e-s.



La salle Tambour du Centre culturel le Delta, à Namur, a accueilli les débats autour du droit à l'énergie au cœur d'une transition juste. Introduits par des témoignages, développés par des expert-e-s puis présentés aux candidat-e-s politiques pour en débattre, quatre thèmes étaient développés : la **protection** des consommateurs, les **prix** de l'énergie, la **rénovation** des logements et les **alternatives** à la libéralisation du marché des énergies.

Protéger les consommateurs

Le marché des énergies est brutal. Malgré l'intervention du juge de paix dans la procédure de défaut de paiement, rendue obligatoire depuis l'application du décret juge de paix en janvier 2023, les coupures de compteurs restent une actualité. "Le décret 'Juge de paix' a marqué un progrès mais il existe toujours aujourd'hui des cas d'auto-

*coupures, de 'End of contract' pour les contrats à durée indéterminée et la procédure Moza, précise le premier intervenant, **Juan Carlos Benito Sanchez**. Il faut interdire toutes les coupures. À Bruxelles, la coupure en eau courante est interdite depuis 2022. Cela prouve que c'est possible", souligne le coordinateur de Social Energie (Bruxelles-Capitale).*



Dans son mémorandum, le Rwadé adopte des mots forts pour décrire les pratiques des fournisseurs d'énergie : des méthodes déloyales et illégales. Pour Juan Carlos Benito Sanchez, ces termes ne sont pas exagérés. "Cela justifie, conclu-t-il, la demande d'un financement structurel pour les organisations de défense des consommateurs".

PRIX DE L'ÉNERGIE

"Qui est prêt à quitter son lieu de travail à 14h pour préparer le repas du soir, sous prétexte que l'énergie est moins chère à ce moment de la journée ?" Peu de réponses positives dans l'assemblée... C'est pourtant la flexibilité prônée par les acteurs du marché de l'énergie qui sera de mise dans les années à venir avec le choix de la tarification dynamique de l'énergie. Un jeu difficile à jouer, explique François Sana, conseiller au service d'études de la CSC, qui démonte le mythe de l'homo economicus. "Les politiques publiques

fondent leur action sur une théorie qui postule que les consommateurs se comportent de la manière la plus optimale possible économiquement pour chacun des aspects de leur vie financière. Cette thèse a été déconstruite par la communauté scientifique. Pourtant, on attend toujours du consommateur qu'il choisisse le meilleur contrat de fourniture d'énergie." Et de rappeler les chiffres de la Creg : en 2023, 50% des client-e-s ont opté pour les 10 produits d'électricité les plus chers.

La précarité énergétique continue d'augmenter, déplore François Sana. "C'est aussi une preuve de l'inefficacité de cette thèse. Parmi d'autres choses, nous défendons une fiscalité plus juste basée sur les revenus des ménages, la réintégration des statuts BIM au tarif social, l'automatisation de l'accès à ce statut, une politique basée sur le revenu, l'établissement d'une tranche vitale gratuite via une imposition plus équitable."

Rénover massivement Le Bâti

"La première clé pour s'en sortir est d'avoir un logement, martèle Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP). Un logement isolé et payable. Nous sommes loin du compte et il est très difficile d'y accéder. Si on investissait dans la réduction de la pauvreté, on dépenserait moins sur le long terme. Il faut investir dans le combat contre la pauvreté. Cela passe par une rénovation énergétique des logements, cela répond à des questions de santé publique."

La transition énergétique, c'est le sujet du jour, doit être juste. C'est-à-dire qu'il faut prendre en compte les personnes économiquement vulnérables. "Il faut agir sur le contrôle des loyers, encadrer le parc locatif privé..." parmi d'autres mesures que contient le Pacte Logement-Energie pour les portefeuilles plats porté par le RWLP et ses partenaires. "C'est la première fois qu'une telle initiative rassemble des acteurs du social, des structures syndicales, des associations environnementales et de santé, et qu'un texte collectif et transversal est présenté. On souhaite une transversalité identique durant la prochaine législature en confiant les compétences du logement et de l'énergie à un même ministère, lié à l'aménagement du territoire, par exemple."

ALTERNATIVES À LA LIBÉRALISATION

Dernière intervention de la matinée, celle d'**Adrienne Demaret**, responsable des campagnes des Equipes populaires. Les militants de ce mouvement de citoyennes et de citoyens ont choisi l'énergie comme thème de campagne en 2023 et 2024 "parce qu'elle représente une grosse part du budget des citoyen-ne-s et oblige parfois à faire des choix : chauffer ou se nourrir ? Chauffer ou se soigner... ? Depuis la libéralisation, précise-t-elle, le citoyen est livré à lui-même. Pour avoir un bon contrat d'énergie, il faut passer par Internet. Cela crée inégalités et injustices entre ceux qui parviennent et ceux qui ne parviennent pas à se servir de l'outil numérique."

REPENSER TOUT UN SYSTÈME

"Les privations d'énergie impactent le quotidien, la santé physique et mentale, les relations sociales, familiales,

les situations professionnelles. Elles empêchent de se projeter dans l'avenir, d'avoir des projets, des rêves. Elles mettent à mal la possibilité d'être un-e citoyen-ne à part entière. Tout cela réduit le sens même de la vie", regrette **Aurélié Ciuti** pour conclure cette matinée de débat.

On considère que près de 30% des ménages sont en situation de précarité énergétique en Wallonie. Ces chiffres, qui datent de 2021, ne reflètent pas encore les effets de la crise. "Mais ce qu'ils nous disent, c'est que ces difficultés ne concernent pas qu'une petite partie de citoyens, qui seraient très particuliers, très paupérisés et qu'il faudrait protéger de manière spécifique. Il s'agit d'une partie importante de la population, précise la secrétaire générale du Rwadé. On ne doit plus penser des mesures générales et puis des corrections, des sparadraps, on doit repenser tout un système avec au centre et comme point de départ : l'enjeu des droits et de la justice sociale."



QU'EN PENSENT LES POLITIQUES ?

Les principaux partis politiques représentés au Parlement wallon ont dépêché un-e représentant-e au débat orchestré par le Rwadé.

- **Gwénaëlle Grovonius**
Députée wallonne
PS
- **Nicolas Janssen**
Député wallon
MR
- **Olivier Biérin**
Député wallon
Ecolo
- **André Van Deuren**
Attaché parlementaire
PTB
- **Lenny Ferretti**
Assistant politique
Les Engagés

D'ici peu, retrouvez sur notre site les positionnements présentés par ces candidat-e-s le 9 février.